Affaires courantes

c'est entendu. Je fais remarquer que nous avons été consultés au cours des 45 dernières minutes au sujet de la motion du leader du gouvernement à la Chambre pour lundi, mais on ne m'a pas dit que l'adjoint parlementaire du leader du gouvernement la proposerait maintenant. Je n'ai donc pas pu communiquer directement avec ceux qui sont au courant. Je sais gré au whip du gouvernement d'être venu me trouver; des consultations préalables éviteraient les incidents.

La présidente suppléante (Mme Champagne): Permet-on à l'unanimité au secrétaire parlementaire de proposer la motion?

Des voix: D'accord.

La présidente suppléante (Mme Champagne): Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

PÉTITIONS

LES VOLS À BASSE ALTITUDE

M. Dan Heap (Trinity—Spadina): Madame la Présidente, j'ai en main des pétitions signées par environ 480 personnes qui viennent de bon nombre de régions. Elles prient instamment le gouvernement de mettre fin aux vols d'entraînement à basse altitude effectués dans le cadre des opérations de l'OTAN à Goose Bay. Elles lui demandent d'utiliser plutôt les fonds pour permettre aux autochtones de reprendre le contrôle de leurs terres et de leurs moyens d'existence et pour promouvoir un développement durable au profit de tous les Canadiens.

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. Lyle Dean MacWilliam (Okanagan—Shuswap): Madame la Présidente, je suis heureux de présenter 19 pétitions qui contiennent les signatures de 662 habitants de la région d'Okanagan—Shuswap.

• (1210)

Je tiens à ajouter qu'il s'agit de mon autre série de pétitions contre la taxe sur les produits et services, ce qui fait au total environ 330 pétitions portant 15 400 signatures. Ce nombre de pétitionnaires représente en fait plus de 28 p. 100 des électeurs inscrits dans la circonscription d'Okanagan—Shuswap.

Ces pétitionnaires viennent de régions telles que Blind Bay, Vernon, Lumby, Cherryville, Armstrong, Enderby, Sicamous, Salmon Arm, Sorrento, Anglemont, Celista, Canoe, Malakwa, Mabel Lake, Mara et Grindrod. Il y en a même quelques—uns de Regina et de Saskatoon.

Les personnes qui ont signé ces pétitions contre la TPS demandent au gouvernement de rejeter la proposition actuelle visant à appliquer une taxe sur les produits et services. Elles demandent une réforme du régime fiscal pour que soit prélevé un impôt minimum efficace auprès des particuliers et des entreprises riches, afin de s'assurer que le gouvernement ne saisira pas l'occasion de faire une razzia fiscale s'il obtient un large consensus public sur une taxe de vente visant à remplacer la taxe sur les ventes des fabricants.

Enfin, elles demandent au gouvernement de renoncer à la proposition d'appliquer une taxe régressive à la consommation, qui transférera le fardeau fiscal aux Canadiens ordinaires.

La présidente suppléante (Mme Champagne): Ce n'est pas le moment de lancer un débat.

Mme Beryl Gaffney (Nepean): Madame la Présidente, je suis heureuse de présenter des pétitions provenant d'une foule d'habitants de la ville de Nepean qui s'opposent toujours à la taxe sur les produits et services. J'ai déjà présenté nombre de pétitions à ce sujet à la Chambre.

Ces pétitionnaires demandent au gouvernement du Canada de renoncer à ce projet de taxe très régressive.

M. Lawrence MacAulay (Cardigan): Madame la Présidente, j'ai le plaisir de présenter une pétition qui vient de Cardigan, dans Île-du-Prince-Édouard. Les signataires s'opposent à la taxe sur les produits et services, estimant qu'elle entraînera une hausse des impôts, une poussée inflationniste, un relèvement des taux d'intérêt et une augmentation du chômage.

Ils pressent le Parlement de rejeter cette taxe.

[Français]

L'INDEMNISATION FISCALE DES LOCALITÉS ISOLÉES ET DU NORD

M. Guy Saint-Julien (Abitibi): Madame la Présidente, je dépose aujourd'hui, selon l'article 36 du Règlement, une pétition provenant de Chibougamau, au Québec, suite aux recommandations du Groupe de travail sur l'indemnisation fiscale des localités isolées et du Nord.

Incontestablement, l'isolement de Chibougamau est une réalité, et, pour cette raison, les signataires de cette pétition jugent la recommandation Brunelle comme étant discriminatoire, inéquitable et inefficace. En regard de l'objectif du régime d'indemnisation fiscale du Nord,